CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3336

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 25 floréal, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Le Directoire exécutif vous transmet de nouveaux détails concernant l'assassinat commis, aux portes de Rastadt, sur les ministres

14 X 99

plénipotentiaires de la République française ; ils sont le complément du récit qui vous en a été d'abord adressé.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, BARRAS.

Par le Directoire exécutif : le secrétaire-général,

Signé, LAGARDE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

NARRÉ FIDÈLE

Du forfait commis à Rastadt, d'après les ordres de l'Autriche, par le régiment des hussards autrichiens, dits Szeklers, *contre la légation française au congrès de paix, le 9 floréal, an 7 de la République ;*

Dicté par Jean DEBRY, l'un des ministres plénipotentiaires, le 17 floréal an 7.

Il est facile de concevoir que vingt-quatre heures après l'affreux événement du 9 floréal j'étois trop près de l'objet même de mes sensations pour pouvoir les rendre avec suite et correction ; et quoique j'aie mandé au ministre, dans leur ordre naturel, les principaux faits, il en est beaucoup, ou dont je n'ai pas été témoin, ou que la principale catastrophe avoit absorbés, et qu'il est essen-

tiel de faire connoître. Je reprendrai donc ici ce récit pénible, mais nécessaire, pour montrer à tout Français quel cas ces prétendus défenseurs de l'humanité, ces hommes qui veulent représenter Dieu sur la terre, et qui seroient bien plutôt les images vivantes du génie du mal; quel cas dis-je, les dignes membres de la coalition contre la République font des droits que respectent les nations les plus barbares. Si je peux un jour rassembler les renseignemens que m'a ôtés la spoliation des papiers de la légation française, je montrerai, dans l'histoire du congrès, que l'Autriche a été fidèle à son plan, que dans tous les instans elle a développé le même caractère, et que dès l'absurde note latine de Metternich, par où commença le congrès, on pouvoit reconnoître cet orgueil lâche et féroce qui se réservoit de le terminer par un épouvantable assassinat.

Le 9 floréal, au matin, nos voitures étoient chargées; c'étoit l'expiration du délai que nous nous étions fixé pour partir; et quoique nous n'eussions pris cet engagement qu'avec nous-mêmes, nous ne voulions cependant pas y manquer. Bonnier m'avoit dit plusieurs fois la veille : Mais ne pourroit-on pas envoyer quelqu'un de sûr vers le Rhin, et se rendre certain que les Autrichiens n'y sont pas? Je lui repondis : Ils ne seront point à Plittersdorf, mais ils seront à un village voisin; leurs espions à Rastadt iront les avertir de nos préparatifs de départ, et nous aurons exposé la dignité de notre caractère; il faut ou avoir un gage de sûreté de Barbacsy, ou remettre une dernière note à la députation, dans laquelle nous déclarerons à tout le corps diplomatique que le défaut de sûreté de notre retour en France nous retient seul à Rastadt, et puis nous les verrons venir. Nous étions assemblés chez moi; on préféra le premier parti, et l'on envoya le citoyen Rosenstiel au Baron d'Albini, ministre directorial, pour l'engager à aviser, comme de lui-même, aux moyens qui pouvoient faire expliquer à notre égard le commandant des Szeklers; M. d'Albini fit partir un hussard d'ordonnance avec une lettre pour ce commandant : nous vîmes dans l'intervalle de son retour plusieurs membres du corps diplomatique, qui nous témoignèrent leur mécontentement de la conduite de ce colonel, et me protestèrent de leur dévouement pour faire respecter nos droits communs. La légation prussienne, entre autres, nous réitéra l'assurance formelle de ne quitter Rastadt qu'après nous; elle avoit à se plaindre particulièrement de ce colonel qui s'étoit permis de mal recevoir M. de Bernstorff qu'elle lui avoit dépêché lors de l'enlèvement de notre courier Lemaire.

Les heures s'écouloient, et cependant le hussard ne revenoit pas; nous nous disions : Sans doute il est retenu pour qu'il puisse rapporter la réponse de l'archiduc même. Si nous avions pu deviner ce que nous préparoit le colonel, nous aurions vu qu'effectivement c'étoit l'exécution des intentions de l'archiduc. A sept heures et demie le hussard étoit arrivé; M. d'Albini se rend chez moi et nous dit : Le commandant des Szeklers m'envoie un officier qui m'a dit verbalement que vous pouviez partir sans aucune crainte; au surplus il annonce être chargé d'une dépêche pour la légation : que lui dirai-je? — Veuillez lui dire de venir, nous l'attendons. Roberjot vouloit demander quelques explications à M. d'Albini. — Laissez-le aller, le jour baisse; aussitôt que nous l'aurons vu, nous partirons; la nuit ne nous empêchera pas.

L'officier entre, remet la lettre à l'un de nous; elle étoit en allemand; le secrétaire, en l'expliquant, nous dit : C'est l'ordre de partir dans vingt-quatre heures. Nous délibérâmes un instant, et nous résolûmes de partir. L'officier demanda un reçu; nous chargeâmes le secrétaire de ne lui remettre qu'un simple accusé de réception, nous réservant d'ajouter, à notre arrivée en France, une seconde protestation à celle contenue dans notre note du 6 floréal.

Aussitôt l'on emballe précipitamment ce qui restoit d'effets, ou plutôt on les jette confusément dans les voitures : ce départ avoit l'air d'une fuite, mais enfin nous n'obéissions qu'à nous-mêmes, puisque le délai de notre note n'étoit point expiré, et c'étoit, à notre avis, quelque chose pour la dignité de notre caractère. J'ai déja dit dans mon premier récit que ce scrupule excessif étoit ce qui nous avoit perdus. Plusieurs des personnes qui nous étoient liées nous témoignèrent leurs inquiétudes et nous pressoient de remettre notre départ au lendemain. Je ne tenois, quant à moi, nul compte de ces craintes, parce que je ne les croyois relatives qu'au danger des chemins et de l'embarquement pendant la nuit. Quant à ceux résultant de l'entrée de 400 Szeklers que commandoit l'officier porteur de la lettre, j'avouerai que jusqu'à l'instant de la catastrophe et presque jusqu'au moment où je reçus le premier coup de sabre, il n'entroit pas dans mon esprit de penser qu'un corps militaire quelconque, ami ou ennemi, en paix ou en guerre, pût être un corps de bandits ou de valets de bourreaux, et j'étois à cet égard dans la plus parfaite tranquillité.

Bonnier avoit d'autres pressentimens : mais quoiqu'il connût

parfaitement la perfidie autrichienne, et que cette connoissance lui eût valu une priorité dans leur haine, j'imputois sa défiance à son humeur inquiète : c'étoit lui qui pressoit le plus le départ.

Roberjot craignoit que nous ne fussions arrêtés et conduits au quartier-général de l'archiduc ; il auroit desiré partir de jour.

Les chevaux étoient mis ; à huit heures un quart nous sortîmes de la cour du château ; nos voitures se suivoient et se touchoient immédiatement dans cet ordre, qu'il est important d'observer : 1°. ma voiture, dans laquelle j'étois avec ma femme et mes deux filles, et conduite par un cocher du margrave ; 2°. mon cabriolet où étoient mon secrétaire et mon valet de chambre : mon cocher le conduisoit ; 3°. la voiture de Bonnier ; 4°. celle du secrétaire de la légation ; 5°. celle de Roberjot où il étoit avec sa femme, 6°. celle des citoyens Boccardi, ministres liguriens. Venoient ensuite plusieurs autres voitures conduisant des effets et des gens attachés à la légation.

Arrivés à cette entrée de Rastadt qui conduit au chemin planté d'arbres prolongeant le canal de la Murg, il nous fut déclaré que la consigne étoit de ne laisser entrer ni sortir personne. Je prends cet incident pour un mal-entendu, je descends de voiture ; j'appelle Bonnier et Roberjot ; nous retournons tous les trois chez le ministre directorial, qui d'abord avoit fait fermer sa porte, mais qui la fit ouvrir ensuite ; beaucoup de membres du corps diplomatique entrèrent avec nous ; nous expliquâmes à M. d'Albini ce dont il s'agissoit ; comme nous, il le prit pour un mal-entendu. Il envoya M. le baron de Munich, secrétaire de la chancellerie directoriale, au commandant des Szeklers ; au bout d'une demi-heure M. de Munich revient nous annoncer que la consigne étoit levée pour la légation française seulement. Retournés à nos voitures, on nous fait craindre que des patrouilles de Szeklers poussées en avant, n'ayant point connoissance de cet ordre, ne nous arrêtassent et ne nous ramenassent à Rastadt. Sur notre invitation, le baron d'Edelsheim, ministre du margrave, envoie de nouveau vers le commandant pour lui demander une escorte afin de prévenir cet inconvénient. Pendant ce temps M. de Munich, qui étoit à ma voiture, me disoit que le commandant des Szeklers lui avoit paru fâché de tous ces obstacles et de toutes les craintes qu'on témoignoit, que nous n'avions rien à redouter de sa troupe ; et (je vous prie de remarquer cette exécrable ironie), qu'elle devoit même nous rendre les honneurs militaires. L'on revient et

l'on nous rapporte que le commandant refuse l'escorte, en déclarant que nous ne rencontrerions ni une patrouille, ni même une vedette.

Le sort en étoit jeté : nous partons. On nous laisser passer. Immédiatement après nous, les Szeklers de garde à l'entrée ferment le passage et présentent le mousqueton à ceux qui voudroient le forcer. Que l'on se représente en ce moment, pour juger la scène qui va suivre, tous les actes d'abandon, de confiance, de loyauté par lesquels, depuis son entrée au congrès et notamment vers la fin, la légation française s'étoit signalée, la chaleur qu'elle mit à faire rendre à l'un des membres de la députation un de ses domestiques arrêté aux avant-postes avec des notes et condamné comme espion, l'invitation faite aux généraux de l'armée française de n'employer aucun développement de forces pour assurer notre retraite, et de nous laisser uniquement avec la garantie de notre caractère ; invitation dont l'Autriche avoit connoissance, puisqu'elle avoit fait enlever la dépêche où elle étoit contenue. Qu'on n'oublie pas sur-tout les passe-ports donnés par nous au comte de Lehrbach, ministre d'Autriche, à son secrétaire Happé, à tous les gens de sa suite, passe-ports qui lui servirent utilement en passant à nos avant-postes.

Nous n'étions pas avancés de trente pas sur le chemin, toujours nous suivant immédiatement..... Un homme de Rastadt portant un flambeau allumé nous précédoit, et sembloit ouvrir une marche funéraire. Je vois encore ; oh ! je verrai toute ma vie ces bandits à figures atroces sortir, tête baissée, d'entre les arbres, en hurlant, sabre à la main, et faire arrêter ma voiture. C'est sans doute, dis-je à ma femme, avec cette conviction qui ne m'avoit pas encore abandonné, c'est sans doute la demande de nos passe-ports ; et en même temps je tendis le passe-port allemand, qu'ainsi que mes collègues j'avois pris du baron d'Albini ; je le tendis par la portière droite, et cette circonstance, indifférente en elle-même, me sauva la vie ; car si je fusse descendu de l'autre côté, le canal de Murg qui le bordoit, m'eût ôté tout moyen d'échapper. Mon passe-port est mis en pièces ; la voiture s'ouvre avec violence, je me présente ; deux scélérats m'en arrachent : avant que je fusse à terre, ma montre m'étoit enlevée ; une foule d'autres bandits se presse autour de moi, me fouille et me pousse vers la tête des chevaux de la seconde voiture. En ce moment un Szekler à cheval et le sabre à la main, arrive en criant de loin et en mauvais français : *Le ministre Jean Debry*. Je présumois encore que

cette question avoit pour but de réparer, par égard pour le caractère dont j'étois revêtu, ce qui venoit d'être fait. Mon cocher, Emmanuel Sigrets, qui le pensoit comme moi, répondit, en me montrant, que j'étois le ministre Jean Debry. La question me fut faite une seconde fois; son cheval me touchoit. Oui, lui dis-je d'une voix forte, *c'est moi qui suis Jean Debry, ministre de France.* J'avois à peine achevé, que se levant sur ses étriers, il me porta un violent coup de sabre sur la tête : il redoubloit; je me laissai tomber et rouler dans le fossé qui bordoit le chemin. C'est sans doute en ce moment que ceux qui me tenoient de côté et qui m'assailloient par derrière, me frappèrent à coups redoublés. Je ne me rappelle que de l'idée soudaine que je saisis rapidement, de me laisser tomber, et de feindre d'être mort. Celui-là dut croire que je l'étois effectivement, qui me porta par derrière et sur le col le furieux coup de sabre qui pénétra huit doubles de drap, et quoique amorti sur une forte cravate de mousseline, faillit me briser les vertèbres. Probablement ce fut en parant les coups qu'on me portoit à la tête, que je reçus ceux qui m'ouvrirent le bras gauche. Etendu dans le fossé, j'entendois les cris de ma femme et ceux de mes filles qui demandoient leur père. Un moment après, l'un des Szekler qui croyoit apparemment que j'avois encore quelque chose à piller, s'approcha de moi. Je le sens m'arracher ma cravate avec violence, me soulever le bras droit, sans doute pour voir si j'étois mort : je le laisse retomber; il me quitte en me portant vers le haut de la cuisse gauche un coup de pointe de sabre qui va s'amortir sur un bourrelet de chemise, ne me laissant qu'une contusion douloureuse.

Voilà mot à mot, et minutieusement, ce qui m'est arrivé. De dire ensuite quelle idée me détermina à quitter le fossé et à tâcher de gagner le bois, je ne le saurois; je ne m'en rappelle aucune. La connoissance me revint à environ vingt pas du bois. J'entendois les hurlemens des cannibales, les accens douloureux des femmes; et partagé entre la crainte de rencontrer ceux qui battoient la plaine, et de tomber entre les mains de ceux qui gardoient le château, si j'y voulois rentrer, je me hâtai d'arriver aux premiers arbres du bois, où je tombai baigné dans mon sang.

J'ai su le lendemain que les détails des massacres de mes malheureux collègues avoient été à peu près les mêmes. Bonnier fut tiré de voiture du côté de l'eau; et sur sa réponse qu'il étoit Bonnier, ministre de France, égorgé sur-le-champ.

Roberjot, qui étoit plus éloigné, étoit parvenu à se sauver avec son épouse dès les premiers cris. Poussé par une sorte de fatalité, ou croyant que c'étoit une méprise, il revint ensuite : on le sépara de sa femme; et après qu'il eut aussi répondu, *je suis Roberjot, ministre français*, on le frappa devant elle et presque dans ses bras; il tomba sur le dos; et se retournant sur le côté, il prononça ces mots : *Ma femme, prends courage.* A l'instant il fut achevé. Ma plume se refuse à tracer un acte d'antropophage dont un témoin oculaire rapporte que son cadavre fut l'objet.

Il est un fait qui paroît constant, et qui doit trouver ici sa place : c'est que le nommé Georges, domestique de Metternich, commissaire impérial, et demeuré à Rastadt, étoit mêlé avec les Szeklers, et que ce fut lui qui leur fit connoître Bonnier.

Le citoyen Belin, mon secrétaire, arraché de la voiture, où il étoit avec mon valet-de-chambre, fut frappé, foulé, volé et forcé, par quatre de ces hommes qui le tenoient aux cheveux, de considérer toute cette scène d'horreur. Mon valet-de-chambre fut poussé dans la Murg, et parvint à se sauver en s'accrochant aux buissons qui la bordent.

Le secrétaire de la légation se jeta dans un fossé, aidé par son domestique; et favorisé de la nuit, rentra par les clôtures qui environnent le château de Rastadt.

Il étoit bien évident que l'ordre de tuer ne portoit que sur les trois ministres; qu'on exigea l'enlèvement des papiers de la légation, et que l'on promit le pillage aux exécuteurs. Plusieurs des Szeklers l'avouoient hautement; quelques-uns joignant à leur férocité, je ne sais quelle apparence de douceur, qui les faisoit paroître plus effroyables encore, répondoient à mes enfans qui demandoient qu'on me rendît à eux : *Il n'y a plus de père;* ramenoient dans la voiture la plus jeune de mes filles qui s'étoit jetée après moi pour me suivre; disoient en allemand à l'aînée, qu'ils ne faisoient *qu'exécuter les ordres* qu'on leur avoit donnés; pressoient ma femme de boire de l'eau-de-vie, et lui disoient de ne point avoir peur, qu'on ne lui feroit point de mal, qu'elle n'avoit aucun sujet d'être triste. D'autres, paroissant comme insensés, entraînoient rapidement la citoyenne Roberjot dans la prairie, puis la ramenoient avec la même rapidité à sa voiture, et lui disoient également, qu'ils ne faisoient qu'exécuter leurs ordres. Au reste, s'il

pouvoit s'élever un seul doute à cet égard chez un homme de bonne foi ; si l'on prétendoit que ce crime est celui des individus, et non celui de l'autorité, qu'on explique comment cet attentat, dans son exécution, eut entièrement l'apparence d'une manœuvre militaire? Comment, de deux bandes de Szeklers, l'une fût chargée de nous égorger, et l'autre, placée à toutes les avenues de la ville, militairement et avec consigne, empêchoit qu'on ne pût porter aucun secours. Je passe sur une infinité de motifs qui sautent aux yeux et qui pulvérisent un pareil doute, et je demande si le scélérat qui avoit reçu son autorisation du quartier-général, eût osé, sans cela, se faire apporter nos dépouilles, retenir les papiers de la légation, et se faire amener nos voitures à sa porte. Non, non : à l'éternelle infamie de l'exécrable caverne d'égorgeurs, appelée maison d'Autriche, il est clair comme le jour qu'elle seule a conçu le forfait et a combiné les moyens, et je doute même que, vu ses principes, il lui reste assez de pudeur pour consentir à ce qu'on lui en retire l'horrible gloire.

Lorsque tout fut consommé, le passage de Rastadt à l'endroit du crime devint moins difficile, et les membres du corps diplomatique parvinrent à pénétrer jusqu'aux voitures ; on les faisoit retourner vers la ville. On peut se peindre la durée de l'agonie des malheureux restes de la légation, quand on saura que la mienne, où étoient ma femme et mes deux filles, ne rentra qu'à une heure du matin.

Il fallut encore lutter et contre l'insolence et contre les menaces des Szeklers, pour obtenir, après deux heures de débats, de coups et de dangers, que les membres du corps diplomatique recueilleroient nos familles. La citoyenne Roberjot fut transportée chez M. le baron de Jacobi, où le citoyen Boccardy, ministre ligurien, et son frère, l'accompagnèrent. Ces hommes courageux et sensibles témoignèrent, d'une manière bien évidente, que tout leur espoir reposoit sur la France en partageant tous les dangers de la légation française et ne la quittant point. Ma femme, mes filles et mon secrétaire, se retirèrent chez M. de Reden, ministre de Breme - Hanovre, et passèrent la nuit dans des tourmens plus faciles à imaginer qu'à décrire.

De tous les détails ci-dessus, ceux qui ne me concernent point m'ont été rapportés unanimement par les témoins occulaires, personnes attachées à la légation, à quelque titre que ce soit, et dont aucune ne fut exempte des violences exercées contre elle. Il

me reste à dire maintenant ce qui m'arriva depuis l'instant où j'entrai dans le bois, jusqu'à celui où je retournai à Rastadt. Quelqu'inconvenance qu'il y ait en général à parler de soi, la situation où je me trouvois alors, les sentimens qui me déchiroient, les angoisses que j'essuyois, tiennent trop intimement à leur cause première pour que je doive rien négliger de ce qui peut faire ressortir et mettre dans tout son jour une atrocité dont les annales des peuples civilisés n'offrent aucun exemple.

Dès l'entrée du bois, je tombai sous le premier arbre ; les cris que j'entendois encore, le flambeau dont j'appercevois la lueur vacillante, et des aboiemens peu éloignés me firent juger que je ne pouvois rester là sans danger : je retrouvai des forces et m'enfonçai dans le bois. J'étois sans chapeau, sans cravatte, sans mouchoir, sans rien de ce qui pouvoit me donner quelque soulagement. Il est probable que je me suis évanoui par la quantité de sang qui couloit de mes blessures ; je crus m'être endormi, et je me réveillai pénétré de froid et de pluie, et sur-tout affecté d'une douleur insupportable à mon bras gauche, dont le froid avoit refermé les blessures. Je marchai quelque temps pour me réchauffer, au risque de tomber dans quelque mare ou quelque fondrière, dont ce bois étoit plein ; la pluie qui tomboit abondamment, m'empêchoit d'entendre si j'étois poursuivi : voilà pour les peines physiques. Mais on conçoit facilement que dans une situation comme la mienne, elles n'étoient pour ainsi dire rien auprès des peines morales ; je les laisse imaginer aux époux et aux pères. O combien je m'applaudissois alors d'avoir fait partir mes jeunes enfans pour la France, et combien je regrettois de n'avoir pas fait céder à mes craintes le tendre et généreux attachement de ma femme et de mes filles !

Rapporterai-je un fait qui pourra paroître à quelques-uns une puérilité, mais que d'autres jugeront avec plus d'indulgence. Ce fut vers les trois heures du matin que, pour la première fois du printemps, j'entendis dans ce bois le chant du rossignol : je ne crois pas que jamais ses accens aient ému mon ame comme ils la déchirèrent alors ; j'aimois, au contraire, ces raffoles de pluie, cette nuit sombre et orageuse que j'aurois desiré ne point voir finir : quand l'homme souffre, il croit que toute la nature doit souffrir avec lui.

Le jour commençoit à poindre : j'apperçus, à quelque distance de moi, un arbre creux ; je parvins à y monter, après des efforts

infinis ; il me fallut en descendre aussitôt, parce que j'y étois plus en vue. Bientôt après, ce que j'avois prévu arriva : des patrouilles de Szcklers vinrent battre le bois et placer des vedettes. Quoique je ne fusse pas l'objet de ce mouvement militaire, je pouvois en être victime : je me jetai à terre dans le fourré le plus épais que je pus trouver, ce bois étant fort clair. Des hussards passoient assez près de moi, ils ne m'apperçurent pas ; je retirai mes boucles d'oreille et l'anneau que j'avois au doigt, dans la crainte qu'étant découvert, les bandits ne me mutilassent pour les avoir avant de m'achever. Cette situation ne pouvoit durer ; je souffrois les douleurs les plus aigues : sept heures sonnoient à Rastadt, je me décidai sur-le-champ à y retourner, et, si je n'étois pas massacré aux portes ; à me jeter dans la maison du premier envoyé que je rencontrerois. Sorti du bois, j'apperçus, à vingt pas de moi, deux paysans qui tenoient le même chemin dans la prairie ; je me hâtai de les joindre pour être moins remarqué : ma figure affreuse, couverte de boue et de sang, les fit reculer d'effroi ; je leur expliquai, comme je pus, que j'étois Ministre français, que j'avois été assassiné ; ils me placèrent entre eux deux. Hélas ! j'ai su depuis, et j'ajoute cette preuve à mille autres, pour convaincre ceux qui feignent de regarder cet attentat comme l'ouvrage de la brutalité des hussards ; j'ai su, dis-je, que ces deux malheureux, pour prix de leur pitié, avoient été arrêtés et transférés au quartier-général. Un grouppe d'individus étoit au lieu de l'affreuse scène de la veille : à mon approche, on s'éloigna, et je passai vîte, mais pas assez rapidement cependant pour ne pas appercevoir à dix pas l'un de l'autre les cadavres mutilés de mes deux malheureux collègues ; ils étoient entièrement nuds, et me parurent avoir été lavés. La pluie qui tomboit à torrent, me favorisoit ; je passai les deux postes sans être remarqué, et j'arrivai enfin hors d'haleine, privé de force et couvert de sang, chez le comte de Goërtz, premier Ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse.

Il m'est bien doux de me reposer du récit pénible que je viens de faire, en me rappelant les témoignages de sensibilité et d'attention consolante dont je fus l'objet. Les membres du corps diplomatique, sans aucune distinction d'opinion, s'empressèrent de mêler leurs larmes aux miennes. Ils paroissoient, en multipliant leurs soins autour de moi les rendre aux trois membres de la légation, et dans ma personne aux deux qui n'existoient plus. Il me faudroit les nommer tous, si je voulois payer à chacun d'eux le tribut de reconnoissance que je lui dois ; mais je suis obligé d'arrêter l'effusion de ce sentiment, en songeant que ce seroit en désigner plu-

sieurs à la rage encore puissante de l'infernale Autriche. Là je vis le citoyen Rosenstiel, secrétaire de la légation, la douleur l'avoit rendu comme insensé; là je revis les personnes qui m'étoient attachées, et j'embrassai ma femme et mes enfans. Un courage au dessus de leur sexe et de leur âge les avoit soutenus dans ces momens affreux et dans la nuit d'agonie qui les suivit. Dès le matin, les membres du corps diplomatique avoient chargé M. de Dohm, de rédiger, en leur nom, l'acte formel adressé au colonel Barbacsy, dans lequel, en lui manifestant toute leur horreur sur l'attentat de la veille, ils lui demandoient, au nom de leurs commettans, vengeance et sûreté pour les restes du congrès. Le sycophante, dans sa réponse, promit tout ce qu'on voulut, en feignant d'ignorer tout ce qui s'étoit passé; cependant les voitures étoient encore saisies et déposées chez le commandant des Scklers à Rastadt; ce ne fut qu'après beaucoup d'instances et même de menaces qu'on parvint à les obtenir. Il se fit également presser pour promettre à mes généreux défenseurs que, si l'état de mes blessures ne me permettoit pas de souffrir le mouvement de la voiture, il n'insisteroit pas pour que je quittasse Rastadt dans le délai qu'il nous avoit intimé la veille. On peut croire que je n'étois pas disposé à profiter de cette condescendance, et que, dussé-je expirer à quatre pas, j'aurois encore préféré ce sort à l'horreur de vivre sous le caprice d'un chef d'assassins. On lui avoit déclaré que le major Harrant, commandant des troupes du margrave nous accompagneroit avec un détachement de ses hussards. Il fallut subir l'humiliation d'y laisser joindre en nombre double des Szcklers, parmi lesquels plusieurs personnes de ma suite crurent reconnoître des exécuteurs de la veille.

L'opinion générale à Rastadt ne fut point équivoque sur ce forfait; elle l'exécra; elle l'attribua publiquement à l'Autriche; et si j'en dois croire ce que j'ai entendu à cet égard, le commissaire civil près l'armée de l'archiduc, ce même Lehrbach à qui nous avions donné tous les passe-ports qu'il nous demanda, ne fut point étranger au plan de faire assassiner les trois ministres, d'enlever les papiers de la légation, et de donner le pillage aux bandits pour récompense. S'il a effectivement trempé dans cet atroce complot, puissent les remords dès à présent commencer son supplice!

Les débris de la légation française quittèrent Rastadt le 10 floréal, à une heure après midi. Le commandant des troupes du margrave avoit répondu de nous sur sa tête. Le secrétaire de la légation prussienne, M. de Jordan, jeune homme de résolution, étoit à

cheval à ma portière. J'étois sûr qu'il se seroit fait tuer plutôt que de céder. Nous partîmes en silence, ma voiture en tête; celle de la citoyenne Roberjot la suivoit, et je pouvois entendre ses sanglots. On se peindra facilement toutes les inquiétudes de ce malheureux cortége pendant la route de Rastadt au Rhin, si l'on se représente autour de nous les soldats du corps qui nous avoit assassinés la veille, tournant, de temps en temps, sur moi un regard ironique et féroce. Enfin, nous mettons le pied dans le bateau, et peu après nous arrivâmes à Seltz. Ma femme tomba à genoux, baignée de pleurs sur la terre de sa patrie. Je tournai, pendant quelques instans, mes regards sur cette rive droite où j'avois porté des paroles de paix au nom de ma nation victorieuse. Presque aussitôt je ramenai ma réflexion amère sur mes collègues égorgés par ordre de la cour de Vienne. Puis songeant au bonheur inouï qui m'avoit fait éviter leur sort, en considérant mes plaies, mes vêtemens pleins de sang, je me suis dit : Je conserverai à jamais ces témoignages de la scélératesse autrichienne; je les léguerai à mes enfans; ils y liront leur devoir tracé dans cette seule ligne : *Bénissez la Providence, et maudissez l'Autriche.*

Signé, Jean DEBRY.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Directoire exécutif,

Signé, LAGARDE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.

857